

Ecolo - Conseil Communal du 22 septembre 2022

Point 5 Convention d'adhésion à la centrale d'achat énergie du BEP

Je lis dans le projet de PV de ce conseil-ci : *Depuis 2018, à travers son programme Energie by BEP et dans le cadre de la dynamique POLLEC de la Wallonie, le BEP accompagne ses communes dans leur Plan Action Energie Durable Climat (PAEDC) et le grand défi de réduction des émissions de CO2....* Cela fait plus de 4 ans que l'on nous parle de POLLEC, du PAEDC, de la réduction des émissions de CO2 et ce que nous constatons, c'est que sur les bâtiments communaux, il n'y a pas un seul panneau photovoltaïque, pas un seul panneau thermique pour produire de l'eau chaude sanitaire, pas une seule chaudière ayant comme combustible du bois ou ses dérivés, pas une seule installation utilisant l'énergie hydroélectrique de nos rivières.

Première question, c'est quand qu'on commence à avoir enfin des projets concrets ?

Deuxième question, en déléguant au BEP la gestion de ces marchés publics, le risque n'est-il pas, que par exemple, les futurs panneaux photovoltaïques installés sur les bâtiments communaux couvinois, soient fournis et installés par une entreprise située au nord de Namur quand ici à Couvin nous avons des entreprises locales expertes dans ce domaine ?

- **1^{ère} question d'actualité : Achat groupé d'électricité et de gaz**

Peut-on cumuler l'achat groupé d'électricité et de gaz et être bénéficiaire du fonds social chauffage accordé par le CPAS ?

Pour les personnes qui ont des difficultés avec internet ou simplement des difficultés pour remplir le formulaire d'inscription, qu'est-il prévu pour ces personnes ? Peuvent-elles venir à l'administration communale pour recevoir des explications et une aide pour remplir le formulaire d'inscription ? Auprès de qui ?

Pourra-on encore bénéficier des réductions de tarif après le 31 octobre qui est la date limite des inscriptions à l'achat groupé ?

- **2^{ème} question d'actualité : Autocars Bourdon**

Concernant la location de cars pour le team building que le Collège a attribué aux Voyages Toussaint de Beauraing, c'est dommage qu'il soit impossible de sortir de la logique d'attribuer le marché au moins cher.

La situation : le marché attribué aux Voyages Toussaint est de 607.99€, l'offre des Autocars Bourdon était de 650€ pour un budget prévu et estimé à 800€.

N'est-t-il pas possible pour des petits montants, des petites commandes isolées et quand on obtient des offres sous le budget prévu de favoriser les entreprises locales ? Ce qui économise du carburant et des émissions de CO2.

Quand la commune doit remplacer une pièce de la balayeuse, vous invoquez la nécessité de réparer en urgence celle-ci pour commander, sans appel d'offre et sans mise en concurrence, une pièce pour un montant de plus de 3000€. N'est-ce pas possible dans le cas des Autocars Bourdon d'invoquer l'urgence climatique et la nécessaire réduction des GES pour louer un car d'une entreprise locale ?

- **3^{ème} question d'actualité : Les caméras de surveillance**

Lors du conseil communal du 26 novembre 2020, en réponse à une de mes questions concernant les caméras de surveillance, le collègue précisait que : *Notre attention s'est focalisée sur le centre de Couvin, là où les problèmes sécuritaires sont les plus concentrés. Au vu du budget alloué par la commune, nous avons opté pour des points de passage obligés d'accès / de fuite à certains endroits (ex: parc Saint Joseph).... Et plus loin dans le PV... Cependant, le but d'un système de vidéo-surveillance n'est pas seulement répressif mais est aussi dissuasif et vise également à lutter contre le sentiment objectif ou subjectif d'insécurité (certains endroits ciblés par les caméras sont actuellement désertés par les citoyens par peur).*

Quelle surprise de constater en lisant le PV du Collège du 1 août 2022 que la caméra n°1 sera installée sur le site du commissariat.

Ma question :

Pourquoi la sécurisation par une caméra du site du commissariat doit-elle être prise en charge par la commune ? Car, j'imagine que le commissariat a déjà pris toutes les mesures nécessaires dont l'installation de caméras pour se sécuriser.